

2026-2027

DEMANDE DE CARTE SCOLAIRE « CIRCUIT SPÉCIAL SCOLAIRE »

À adresser au plus tard le **30 juillet 2026** directement à votre **Autorité organisatrice de proximité**.
Ses coordonnées figurent sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :



iledefrance-mobilités > Services > Transports scolaires
> Les circuits spéciaux scolaires

Tout document incomplet sera retourné.



L'ÉLÈVE

Nom de l'élève : _____
Prénom de l'élève : _____
Date de naissance : _____ Sexe : ☐ M ☐ F
Adresse de résidence principale de l'enfant (Responsable 1) : _____

Commune : _____ Code postal : _____
En cas de garde alternée, précisez la seconde adresse (Responsable 2) : _____
Adresse : _____
Commune : _____ Code postal : _____

Écrire en
majuscules et
au stylo bille

LE(S) RESPONSABLE(S) DE L'ÉLÈVE (PERSONNES(S) À CONTACTER)

Responsable 1 : _____ Date de naissance : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____
Responsable 2 : _____ Date de naissance : _____
Téléphone : _____
E-mail : _____

Si votre Autorité organisatrice de proximité permet le paiement en ligne de la carte Scol'R, votre e-mail est indispensable pour y accéder.

L'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ À LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2026

Nom de l'établissement scolaire : _____
Ville / Commune : _____
Classe fréquentée à la rentrée de septembre 2026 : _____

LE POINT DE MONTÉE

Le point de montée devra être validé par l'Autorité organisatrice de proximité.

- Nom du point de montée (Responsable 1) : _____
- Commune du point de montée : _____
- En cas de garde alternée, second point de montée (Responsable 2) : _____
- Commune du point de montée : _____

INSCRIPTION AUX ALERTES SMS OU MAILS

Téléphone : _____ E-mail : _____
☐ J'accepte de recevoir des alertes sms ☐ J'accepte de recevoir des alertes mails

L'utilisateur, ou son représentant légal s'il est mineur, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règles de sécurité, ainsi que des conditions générales de vente et d'utilisation et s'engage à les respecter.

Date/...../.....

Signature obligatoire : _____

ATTENTION ! Vous avez 30 jours pour annuler une inscription. Passé ce délai, les conditions générales de vente s'appliquent.

☐ Je n'autorise pas Île-de-France Mobilités à transmettre mes coordonnées à son prestataire afin de participer à des enquêtes de satisfaction sur le service de transport scolaire.